

Compte rendu du 23 Avril 2026

L'an Deux mille vingt-six, le 23 Avril à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Marigny-Marmande dûment convoqué le 15 Avril par Mme VOISINE-BRAULT Méлина, Maire, s'est réuni à la Mairie sous sa présidence
Présents : ELIABA Pierre, BAUDAIS Amélie, MONNIER Patrick, FOUQUET Marine, VIGNERON Nicolas, DEPOUILLY Francine, MONTIER Vincent, THEVIN Audrey, MERLE Marie-Claire, SIMON Jean-Louis, FONTAINE Isabelle, MEDLEY Scott, COUPEAU Mélissa, SIMON Laurent

Date de convocation : 15.04.2026

Secrétaire de séance : BAUDAIS Amélie

AVIS SUR LA VENTE D'UN LOGEMENT CONVENTIONNE APL

Lorsqu'un logement conventionné à l'APL est en vente sur la commune, celle-ci est consultée.

En effet, il y a une obligation de demande d'avis conforme des communes en cas de vente des logements conventionnés sur leur commune.

Mme le Maire informe que le 11/03, nous avons reçu une demande d'avis pour un logement situé 3 les gapiaux.

La commune de Marigny-Marmande est consultée dans le cadre de la vente.

A défaut, de réponse, l'avis est réputé favorable.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

-Décident de donner un avis favorable à cette vente

VOTE DES TAUX DES IMPOTS DIRECTS LOCAUX

Par délibération 2025-03-12 du 24 mars 2025 le Conseil Municipal avait fixé les taux des impôts à :

TH : 9.19%

TFPB : 26.28 %

TFPNB : 34.49 %

Depuis 2020, le taux de TH était figé à sa valeur de 2019 jusqu'en 2022 inclus suite à la réforme de la fiscalité directe locale.

Dès 2023, le taux de TH (sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale) peut à nouveau être voté et modulé par les collectivités locales en référence à l'article 1636 B sexies du CGI.

Mme Le Maire propose de laisser les taux 2026 comme ceux de 2025.

Le Conseil municipal,

Vu les articles 1636 B *sexies* à 1636 B *undecies* et 1639 A du code général des impôts,

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal, à l'**unanimité** :

-DÉCIDE de fixer les taux communaux pour l'année 2026 comme suit :

- taxe foncière sur les propriétés bâties : 26.28 %
- taxe foncière sur les propriétés non bâties : 34.49 %
- taxe d'habitation : 9.19 %

-CHARGE Madame le Maire

- de notifier cette décision aux services préfectoraux
- de transmettre l'état 1259 complété à la préfecture ainsi qu'à la direction départementale des finances publiques, accompagné d'une copie de la présente décision.

DESIGNATION DES DELEGUES AU SMICTOM

Le renouvellement au Smictom n'a pas encore eu lieu. Jusque-là, la commune reste déléguée au sein des instances du Smictom pour la bonne continuité des services.

Mme le Maire informe donc que d'ici là, il est nécessaire de désigner 1 titulaire et 1 suppléant puisque les délégués précédents ne font plus partis des élus.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désignent Mme BAUDAIS Amélie en titulaire
- Désignent Mme DEPOUILLY Francine en suppléant

DESIGNATION DES DELEGUES AUX COMMISSIONS DE LA CCTVV

Comme pour la Commune, la CCTVV se dotent de commissions afin de travailler sur les différents domaines de leurs compétences.

Les communes peuvent désigner des membres en leur sein pour faire partie de ces commissions.

Voici les commissions créées au niveau de la CCTVV :

Les membres du conseil municipal sont invités à se positionner dans les commissions proposées.

Les membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Désignent les délégués comme dans le tableau ci-dessous

Finances, développement économique, prospective budgétaire, artisanat	Mme VOISINE-BRAULT Méлина, M. VIGNERON Nicolas
Cycle de l'eau (eau, assainissement)	M. MONTIER Vincent
Tourisme, culture et patrimoine	M. MEDLEY Scott
Aménagement, développement durable et transition écologique	Mme FONTAINE Isabelle
Aménagement, développement durable et transition écologique	Mme BAUDAIS Améie
Emploi, insertion et mobilités	Mme THEVIN Audrey, Mme COUPEAU Mélissa
Enfance jeunesse	M. VIGNERON Nicolas
Équipements sportifs et relations avec les associations	Mme THEVIN Audrey

DELIBERATION DESIGNANT LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal que suite à l'élection du nouveau Conseil Municipal, il y a lieu de procéder à la constitution d'une nouvelle commission communale des impôts directs selon l'Article L1650 du Code Général de Impôts, présidée par Le Maire ou par l'Adjoint délégué.

Pour les communes de moins de 2000 habitants, cette commission comprend 6 commissaires titulaires et 6 commissaires suppléants qui seront désignés par Monsieur le Directeur des Services Fiscaux. Une liste de présentation comportant 12 noms pour les commissaires titulaires et 12 noms pour les commissaires suppléants sera adressée à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux de l'Indre et Loire.

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité dresse la liste des commissaires comme suit :

IMPOTS
Titulaires
Guillaume Joubert - rue de Noiré 37120 Marigny-Marmande
Anita Viroleau - 4 rue de la croix 37120 Marigny-Marmande
William Raveneau - 2 chemin du rillé 37120 Marigny-Marmande
Thierry Drapeau - 8 rue de l'église 37120 Marigny-Marmande
Francis Viroleau - 4 rue de la croix 37120 Marigny-Marmande
Antoine Jarnot - 7 rue de poncet 37120 Marigny-Marmande
Claudy Fouquet - 4 rue de la poste 37120 Marigny-Marmande
Jean-Louis Andrault - 2 rue de la croix 37120 Marigny-Marmande
Marie-Jeanne Loorius - la barre 37120 Marigny-Marmande
Michel Gandoin - 11 rue des écoles 37120 Marigny-Marmande
Gérard Plantin - 15 rue des écoles 37120 Marigny-Marmande
Bernard Belliard - la genevraie 37120 Marigny-Marmande

IMPOTS
Suppléants
Armand Fradin , 4 impasse des merlets 37120 Marigny-Marmande
David Rabusseau , le thou 37120 Marigny-Marmande
Samuel Braut , 3 rue du lavoir 37120 Marigny-Marmande
Jean Thomas , 2 grande rue 37120 Marigny-Marmande
Bruno Depouilly , 2 les voisines 37120 Marigny-Marmande
Claudine Marquet , 4 le bas martray 37120 Marigny-Marmande
Evelyne Chamoret , les filonnières 37120 Marigny-Marmande
Claudy Thibault , la huttière 37120 Marigny-Marmande
Christian Pineau , 5 les voisines 37120 Marigny-Marmande
Jean-François Fouquet , 6 rue du lavoir 37120 Marigny-Marmande
Guy Rabeau , les hautes vallées 37120 Marigny-Marmande
Martine Seguin , 3 rue de poncet 37120 Marigny-Marmande